



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 18739

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la maîtrise des dépenses publiques. Dans son rapport public annuel pour 2013, la Cour des comptes recommande d'éviter les cofinancements département-région et introduire un plafond de subventionnement pour les projets d'investissement conduits par d'autres collectivités. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18739

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1731

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)